

BAREME DES DROITS D'INSCRIPTION 2025/2026

Les droits universitaires ont un caractère forfaitaire et correspondent à une redevance. Ils restent acquis à l'université quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant.

Pour obtenir une carte d'étudiant, il faut d'abord payer les droits d'inscription dont le montant est fixé annuellement par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (voir ci-dessous)

A NOTER : Le conseil d'administration du 06 février 2025 a approuvé l'application des droits nationaux aux étudiants extracommunautaires pour l'année universitaire 2025-2026. Ainsi, les droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires sont les mêmes que pour les étudiants français.

| INSCRIPTION PRINCIPALE | NON BOURSIERS | *BOURSIERS |
|--|---------------|------------|
| CURSUS LICENCE : – L1, L2, L3 – BUT 1, BUT 2, BUT 3 – Licence Professionnelle – PASS – Auditeurs libres ² | 178€ | 0 € |
| CURSUS MASTER : – Master – Auditeurs libres ² | 254€ | 0 € |
| CURSUS DOCTORAT/ HDR | 397€ | 0 € |
| HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES | 397€ | 0 € |
| INSCRIPTION SECONDAIRE | | |
| CURSUS LICENCE : – L1, L2, L3 – BUT 1, BUT 2, BUT 3 – Licence Professionnelle – PASS/PACES – Auditeurs libres ² | 118€ | 0 € |
| CURSUS MASTER : – Master – Auditeurs libres ² | 166€ | 0 € |
| CURSUS DOCTORAT/ HDR | 264€ | 0 € |
| HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES | 264€ | 0 € |

*Etudiants en possession d'une notification de bourse conditionnelle ou définitive pour la présente année

(1) Dont Bibliothèque Universitaire 34 euros, et acte de Gestion inscription et transfert : 23 euros

(2) Autorisation à suivre certains cours sans suivre les TP ni passer les examens